

Règlement et procédure des entrées et des sorties des classes à EPI-School

1. Entrée des élèves :

- * L'entrée des élèves (**de la 1ère à la 6ème année**) se fait exclusivement par les portes principales A et B.
- * Les jours de classes (**à partir du 19/09/2022**) : le matin et l'après-midi, les parents laissent leurs enfants (**de la 1ère à la 6ème année**) à l'entrée de la cour et **ne doivent pas y pénétrer**. Les élèves doivent se présenter **10 minutes** avant la sonnerie du 1er cours du matin et de l'après-midi et sont pris en charge par les assistantes scolaires à leur entrée dans l'enceinte de l'école.
- * L'entrée des élèves du **préscolaire accompagnés de leurs parents** se fait exclusivement par la porte principale du préscolaire, Ils sont conduits directement à la salle de lecture.
- * Les portes de l'école sont **ouvertes dès 7h30 et fermées à 8h10** pour la levée du drapeau National. **Dès 8h45 et 14h30 soit 30 min après le début de la 1ère séance**, l'élève sera considéré **absent** et conduit à la **bibliothèque** par l'assistance scolaire. Il ne sera admis en classe que le cours suivant.

2. Sortie des élèves :

- * Le matin, la sortie des élèves non-inscrits au service panier ou à la cantine, en fin de matinée est fixée à **12h30**. L'après-midi, la sortie des élèves est prévue à **17h**.

Les élèves de la **1ère à la 6ème année** seront accompagnés par les assistantes scolaires jusqu'à la cour. Les élèves se mettront **en rang en face des portes principales A et B afin d'être récupérés par leurs parents**. **Porte A** (1ère ,2ème et 3ème année), **Porte B** (4ème, 5ème et 6ème année).

En cas d'intempéries, les élèves de la **1ère à la 6ème année** sont récupérés du gymnase

- * Les élèves inscrits aux Ateliers Artistiques quittent l'école à **18h**.
- * Les élèves du **préscolaire** seront récupérés de **leurs classes**.

Direction de l'EPI-School